



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 MAI 2014

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 19 mai 2014 à 20h30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/Raccordement au réseau électrique au centre commercial : participation de la commune

Le centre commercial Espace K (SAS ESTATE) a demandé à Electricité de Strasbourg Réseaux (ESR) un nouveau raccordement électrique qui nécessite une extension du réseau public de distribution d'électricité.

Comme le prévoit l'article 18 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000, la contribution relative aux travaux d'extension est à financer par la collectivité en charge de l'urbanisme si le projet fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les travaux d'extension du réseau public de distribution électrique pour environ 9 190.01 € HT.

2/ Aménagement de la gare : convention sur le financement des études avec la SNCF et la Région Alsace.

Afin de poursuivre l'opération, une nouvelle convention entre la « S.N.C.F- Gares et Connexions », « la Région Alsace » et la « Commune de Kilstett » doit être signée pour assurer le financement d'étude avant-projet (AVP) pour concevoir le projet, dans l'objectif d'une réalisation des travaux en cours de l'année 2015.

Le prix des études est fixé à 18 000 € HT qui sera pris en charge à part égales entre la commune de Kilstett et la Région Alsace à hauteur de 6 750 € chacun et la SNCF-Gares et Connexions à hauteur de 4 500 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE** la convention de financement des études de la phase Avant projet (AVP) entre la commune de Kilstett, la Région Alsace et la SNCF-Gares et Connexions

3/ Avancement de grade du personnel communal: création de 3 postes

A/ Création de postes

Dans le cadre d'avancement de grades possibles pour 3 agents titulaires, il est proposé de créer 3 postes à la date du 01/06/2014 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de créer les postes suivant à compter du 1^{er} juin 2014 :

1 poste d'Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps complet

1 poste d'Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet

1 poste d'Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet

B/ Tableau des emplois permanents

il est proposé d'effectuer la mise à jour du tableau des effectifs permanents de la Commune de Kilstett.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de supprimer 3 postes pour cause d'avancement de grade à compter du 01/06/2014 :

1 poste Agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles Maternelles à temps complet

1 poste d'Adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe à temps complet

1 poste d'Adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe à temps non complet

4/ MUTEX : participation de la commune à la retraite complémentaire des élus

Dans le cadre de l'amélioration du statut de l'élu, l'association des maires du Bas-Rhin propose de cotiser à une assurance complémentaire.

Le taux de cotisation est fixé à 8% à la fois pour l'élu et la collectivité

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 3 voix contre, et 5 abstentions, Approuve la participation de la commune à hauteur de 8% de l'indemnité de fonction des élus de la commune qui adhèrent à la MNP-MUTEX pour constituer une retraite par rente et ce à compter du 1^{er} avril 2014.

5/ Musique Union : subvention achat d'un baryton

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de participer à hauteur de 40 % du coût d'acquisition du baryton estimé à 6 150 € TTC.

6/ Chorale : subvention achat de partitions

Le Conseil Municipal, après délibération, par 16 voix pour et 2 abstentions, DECIDE de participer à hauteur de 40 % du coût d'acquisition des partitions et de pochettes estimé à 600 € TTC.

7/ Désignation du Correspondant Défense

Du fait du renouvellement des conseils municipaux, la Délégation à l'Information et à la communication de Défense, qui dépend du Ministère de la Défense, nous demande de désigner un nouveau correspondant Défense au sein de la commune. Ce dernier a pour rôle de sensibiliser nos concitoyens aux questions de la Défense.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNER M Thierry WANNER Adjoint au Maire comme Correspondant Défense de la commune.

8/ Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNER les 32 membres devant être proposés à la Direction Général des Impôts afin de pouvoir constituer la commission communale des impôts directs.

9/ Indemnité du receveur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide , de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 et d'accorder à M Jean-Luc BILLMANN, Receveur Municipal de la commune à la Trésorerie de Schiltigheim l'indemnité de conseil au taux maximale de 100 % par an.

10/ Désignation des Jurys d'assises et des citoyens assesseurs pour l'année 2015

Conformément à l'article 261 du code de la procédure pénale, le Conseil municipal a procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale des membres devant figurer sur la liste préparatoire de la liste annuelle du jury criminel dans le département du Bas-Rhin pour l'année 2015.

Nombre de jurés tirés au sort sur la liste électorale : 6

11/ Sortie des jeunes de 18 ans du 19 juillet 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve la sortie du 19 juillet 2014 des jeunes de 18 ans et la prise en charge du transport et de l'entrée à Europa Park par la commune.

Décide de demander une participation de 15 € par jeunes de 18 ans pour financer une partie du transport et de l'entrée à Europa Park

12/ Cérémonie de départ du Maire de Zapfendorf

La délégation de Kilstett a assisté à la cérémonie de départ après 36 années de services du Maire de Zapfendorf. a été très bien reçue.

13/Stationnement et casemate de Kilstett :

Un problème de stationnement rue Mozart et au niveau de la casemate est abordé.

14/ Hommage à M Jean HEBERT

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en mémoire de M Jean HEBERT qui était le père de M Eric HEBERT Conseiller municipal et qui a oeuvré pour la mémoire de KILSTETT.

15/ Marchés aux puces et stationnement :

Il est mentionné des problèmes de stationnement gênant durant le marché aux puces et ce notamment vers la rue de l'Etang.



Le Maire
Gabriel MULLER
G. MULLER